



MUNICIPALITÉ DE

St. Charles. Garnier

LE CHARLOIS



Vol.10, Numéro 7

16 Septembre 2019

Dans ce numéro:

Résumé des séances du conseil de juillet, août et septembre 2019 **1-2**

Annonces Diverses **3**

Message d'au revoir de Serge et Bibianne **3**

Pensées de l'éditeur **3**

Info-prévention de la Mitis **4**

Le Mot vert du mois:

Août 2019 **5**

Septembre 2019 **6**

Calendrier :

Septembre 2019 **7**

Octobre 2019 **8**

RÉSUMÉ DES SÉANCES DES MOIS DE JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE

JUILLET 2019

M. Gervais Parent remet une lettre de démission pour le dossier LOISIRS.

Adoption du règlement no 230 sur la délégation de dépenses pour le chauffeur-opérateur-mécanicien

Aucune soumission n'est déposée au conseil pour l'arrosage de fleurs.

Pour le tondage de gazon, deux soumissions sont déposées au conseil, la soumission retenue est celle de Gazon, Bois de chauffage de la Mitis représenté par M. Marco Dupont de St-Donat.

Une offre de services est demandée pour la vérification comptable des années 2019-2020 et 2021 à la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

M. Gervais Parent est nommé à titre de maire suppléant jusqu'au 4 octobre prochain.

AOÛT 2019

Le conseil accepte l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateur externe de la municipalité.

Une demande de soumission est demandée aux constructions Stéphane Gagnon 2000 inc, pour la rénovation de la chambre de bain du garage municipal.

Suite Page 2 (SEPTEMBRE 2019)

**Mots/Maux
de l'Éditeur:**

**Sincèrement désolé
pour le retard...
...pas d'excuse :-0**

(Suite de page 1)
SEPTEMBRE 2019

L'organisme MOISSON-MITIS offrira des ateliers de cuisines collectives une fois par mois elle débutera le 24 septembre prochain.

Des travaux dans le cadre du programme de taxe d'accise sur l'essence (TECQ) seront réalisés d'ici la fin de décembre 2019.

Le conseil demande une compensation pour l'entretien supplémentaire au Ministère du Transport du Québec pour la circulation des véhicules lourds dans le 8^e rang Est.

OFFRE D'EMPLOI POUR UN OPÉRATEUR DE CAMION À NEIGE À TEMPS PARTIEL. Vous devez déposer votre Curriculum Vitae soit au bureau municipal, par courriel ou par la poste.

Renouvellement de l'emprunt par billet du réseau d'égouts et du camion-citerne pour les cinq (5) prochaines années. Financière Banque Nationale Inc. est le plus bas soumissionnaire.

Dans le cadre du Programme TECQ, l'entreprise les Ouvrages d'Art CB Inc. a déposé la plus basse soumission conforme dans le projet de remplacement des madriers de plancher pour le pont Mistigouèche au rang 7 Ouest.

Prochaine séance du conseil, le 4 octobre 2019 à 19h00.
Bienvenue à tous

*Les 50 ans et Plus**Présente***Les Jeux du lundi**

*Ça débute aujourd'hui,
le 16 septembre 2019 à 13h00
Et pour tout les lundis jusqu'aux vacances de Noël*

À la Salle Communautaire (opposé du bureau de la mairie)

Venez vous amuser en Grand Nombres!!!

Message du Cœur pour un départ prématuré:

Bonjour à tous mes parents et amis de St-Charles, c'est avec un immense pincement au Cœur et beaucoup de larmes, que nous avons du quitter notre maison que nous avons habiter Durant les cinquante dernières années et où nous étions heureux, la cause de notre départ, c'est que nous étions presque plus capable d'entretenir notre beau parterre et notre beau jardin et nos belles fleurs que nous adorons chaque jours. La motricité de mes deux bras diminuait tous les jours et j'étais rendu que ça me prenait deux jours pour tondre la pelouse, et soyez assuré cher amis de St-Charles que si la santé nous avait permis de continuer, nous serions encore à St-Charles, notre paroisse, si belle et si chers dans nos Cœurs.

Serge et Bibiane
Nous vous aimons!

Pensées de l'éditeur:

Plus que 5 jours avant l'automne, la vue est à veille de changer, les couleurs vont bientôt sortir, nos collines sont prêtes à faire de l'Art Divin... à nous d'en profiter!



Aimons la Nature (multicolore;-)



Info-prévention

2019-08-19

Prêts pour votre prochaine attisée?

Avec l'automne à nos portes, l'utilisation de foyers et de poêles à bois reviendra dans les habitudes de plusieurs d'entre vous.

Saviez-vous que vous avez l'obligation de faire inspecter votre installation de chauffage par un technicien qualifié tous les 12 mois? De plus, pour votre sécurité, votre cheminée devrait être ramonée par un professionnel au moins une fois par année (ou à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup ce type de chauffage).

Un bon ramonage

En brûlant, le bois de chauffage produit un dépôt : la créosote. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Assurez-vous qu'un professionnel du ramonage :

Brosse la cheminée vigoureusement avec une brosse adéquate.

Retire les résidus du ramonage.

Vérifie l'état du système de chauffage en entier, nettoie chacune de ses composantes, procède à l'ajustement des pièces et vérifie les bris ou anomalies.

Vérifie les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Les cendres chaudes, comment s'en débarrasser de la bonne manière?

Chaque année, plusieurs incendies sont causés par le mauvais entreposage des cendres chaudes.

Videz régulièrement les cendres de votre foyer ou poêle. N'utilisez jamais un aspirateur!

Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé, muni d'un couvercle en métal.

Le contenant doit être déposé **à l'extérieur**, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone (gaz mortel). Choisissez une surface incombustible, à plus de 1 mètre de tout bâtiment, haie, abri de toile, etc.

Laissez-y les cendres pour une période **de 3 à 7 jours**, jusqu'à ce qu'elles soient complètement refroidies.

Brassez régulièrement pour évacuer la chaleur.

Jetez les cendres refroidies dans votre bac à déchets.

Informations tirées du Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Renaud Gagnon ou Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

Le Mot vert du mois – « Pour un recyclage de qualité » - Août 2019

Bonjour à toutes et tous,

L'environnement et la réduction de nos déchets occupent une place importante dans les médias dernièrement et avec raison. Avoir une bonne qualité de vie passe entre autre par un environnement en santé. Afin de bien gérer vos matières résiduelles, nous vous rappelons souvent que c'est important d'appliquer de façon hiérarchique les 3-R : Réduire à la source, Réutiliser et Recycler. Ce qu'on vous dit moins souvent, c'est l'importance que ce soit fait avec une certaine qualité, surtout dans les bacs bleus et bruns!

Dans le bac bleu, n'y mettre que les bonnes matières, en vrac et si possible rincer le gros des résidus. Les bonnes matières sont :

- Papiers, journaux et cartons de lait, de jus, d'emballage, etc.
- Contenants en plastique no 1, 2, 3, 4, 5, 6 rigide et 7 et les sacs de plastique
- Contenants de métal comme les cannettes non-consignées, conserves, etc.
- Contenants et bouteilles en verre non-consignés

Pas de styromousse, pas de chaises de plastique, pas de vêtements, pas de poules et encore moins de bonbonnes de propane. Ce sont tous des cas réels retrouvés dans le bac bleu!

Pour le bac brun, puisque nos matières sont traitées à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup, les bonnes matières sont :

- Résidus de table tels que viande, poisson, fruits et légume, pâtes, pâtisseries, etc.
- Résidus de jardinage tels que les mauvaises herbes de jardin
- Papiers, cartons et essuie-tout souillés par des produits alimentaires ou non-toxique

Pas de branche, ni d'arbres, ni de feuilles mortes. Ça va à l'écocentre. Pas de gazon non plus. Laissez-le sur votre terrain comme engrais. Pas non plus de pots à fleurs, de livres, de boules de quilles, de moteurs, de seringues ou de bonbonnes de propane... hé oui... ce sont tous des cas réels.

En cas de doute, utilisez l'outil d'aide au tri disponible au www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138. À la prochaine et bon été!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Le Mot vert du mois – « Retour à la vraie vie » - Septembre 2019

C'est la fin des vacances et même s'il nous reste (heureusement) encore quelques journées chaudes en banque, c'est le temps de reprendre la routine de l'école et du travail! C'est un excellent moment pour reprendre ou débiter l'incorporation dans notre quotidien de bonnes habitudes qui auront un impact positif sur l'environnement et même sur votre portefeuille, en appliquant le principe hiérarchique des **3RV-E** (Réduction à la source, Réutilisation, Recyclage, Valorisation et Élimination).

Retour au travail

Réduire à la source :

- N'imprimez que le strict minimum nécessaire;
- Privilégiez les produits durables (tasses, verres, ustensiles, etc.).

Réutilisation :

- Réutilisez les feuilles comme bloc-notes;
- Besoin d'articles divers de bureautique, achetez usagé !

Recyclage et Valorisation :

- L'utilisation des bacs bleus et bruns, ce n'est pas seulement pour la maison !

Retour à l'école

Réduire à la source :

- Faites des boîtes à lunch zéro déchet !
- Privilégiez les contenants réutilisables;
- Évitez les emballages individuels de yogourts, biscuits, etc.;
- Évaluez les besoins et n'y mettez que le nécessaire.

Réutilisation :

- Réutilisez les objets pour faire de la création, par exemple : Épingle à pain, carton de lait, carton d'œuf, etc.

Recyclage et Valorisation :

- Encore une fois, l'utilisation des bacs bleus et bruns, ce n'est pas seulement à la maison !

Les 3RV étant dits, il ne reste que le « E »! **Éliminez** vos mauvaises habitudes et repartez du bon pied, pour vous, vos enfants et votre milieu de vie. Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca









Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418-775-8445, poste 1138



Septembre 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4 	5	6 SÉANCE DU CONSEIL	7 
8	9 Inspecteur (a.m.)	10	11  	12 Ag. dév. (a.m.)	13 TOMBÉE DU JOURNAL	14 Pleine Lune mi- noit
15	16 Inspecteur (a.m.) <i>Sortie du Journal</i>	17	18 	19 Ag. dév. (a.m.)	20	21
22	23 Inspecteur (a.m.) Équinoxe 4 a.m.	24	25  	26 Ag. dév. (a.m.)	27	28 Nouvelle Lune 2 p.m. 
29	30 Inspecteur (a.m.)					

LÉGENDE

Municipalité : 775-4205 Fax.: 775-3499
MRC: Benoît Lorrain Cayer ,
agent de développement (Jeudi a.m.)
MRC: Michel Lagacé ,
inspecteur sur rendez-vous (Lundi a.m.)
Service d'urgence: 911
Info-Santé CLSC: 811
CLSC: 798-8818
Caisse Populaire: 723-6798
C. Pop.: Michèle Bernier poste #7322316
Postes Canada: 798-4155
La Fabrique
Adrien Édouard, prêtre : 798-4901 (Bureau)
Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)
798-4166 (résidence)
SÛRETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141
Ministère des transports (418) 775-8801



POUBELLE



RECYCLAGE



BIBLIO



AFEAS



MESSE



COMPOSTE









Responsable du Charlois:
Igor Pierre-Antoine
TEL.: (418) 509-2067
COURRIEL:
journal@municipalite.saint-
-charles-garnier.qc.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR
INTERNET:
www.municipalite.saint-
charles-garnier.qc.ca



Octobre 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2 	3 Ag. dév. (a.m.)	4 SÉANCE DU CONSEIL	5 
6	7 Inspecteur (a.m.)	8	9 	10 Ag. dév. (a.m.)	11	12
13 Pleine Lune 17h	14 Inspecteur (a.m.)	15	16 	17 Ag. dév. (a.m.)	18 TOMBÉE DU JOURNAL (exceptionnelle ment)	19 
20	21 Inspecteur (a.m.) <i>Sortie du Journal entre le 21 et le 23 Octobre</i>	22	23  	24 Ag. dév. (a.m.)	25	26
27 Nouvelle Lune 21h-00h	28 Inspecteur (a.m.)	29	30 	31 Ag. dév. (a.m.)		

Municipalité : 775-4205 Fax.: 775-3499
 MRC: Benoît Lorrain Cayer ,
 agent de développement (Jeudi a.m.)
 MRC: Michel Lagacé ,
 inspecteur sur rendez-vous (Lundi a.m.)
 Service d'urgence: 911
 Info-Santé CLSC: 811
 CLSC: 798-8818
 Caisse Populaire: 723-6798
 C. Pop.: Michèle Bernier poste #7322316
 Postes Canada: 798-4155
 La Fabrique
 Adrien Édouard, prêtre : 798-4901 (Bureau)
 Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)
 798-4166 (résidence)
 SÛRETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141
 Ministère des transports (418) 775-8801

LÉGENDE



POUBELLE



RECYCLAGE



BIBLIO



AFEAS



MESSE



COMPOSTE

Responsable du Charlois:
 Igor Pierre-Antoine
 TEL.:(418) 509-2067
 COURRIEL:
 journal@municipalite.saint-
 charles-garnier.qc.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR
 INTERNET:
 www.municipalite.saint-
 charles-garnier.qc.ca